

EXTRAIT DU REGISTRE DES

AR Préfecture DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

016-211600952-20250411-2025-17 ABROGATION DE
Reçu le 23/04/2025

DE LA COMMUNE DE CHENON

Séance du 11 avril 2025

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11
Nombre de membre en exercice : 9
Nombre de membres présents : 7
Pouvoir : 0

Date de la convocation : 7 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze avril, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués se sont réunis en Mairie sous la Présidence de Madame Martine MAINGUET, Maire de CHENON.

Etaient présents : MAINGUET Martine, BERTHONNEAU Philippe, HEALY Mickael, LEMAN Joy, ROUSSEL Claudine, VERGEZ Brigitte, SICARD Jacques-Olivier.

Absent excusé : BAUDIN Sébastien

Absent : MERAL Gilles

Secrétaire : Claudine ROUSSEL

2025.17 ABROGATION DE LA DELIBERATION 2024.28

Madame le Maire souhaite abroger la délibération 2024.28 du 13 décembre 2024, concernant la rénovation thermique de la salle des fêtes. Il s'agit de compléter l'alinéa 5 du point : « décision ».

La délibération 2025.17 est donc la suivante :

Madame le Maire rappelle le projet de rénovation thermique de la salle des fêtes et l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération initialement approuvés en conseil municipal le 15 mars 2024 par voie de délibération n°2024.10.

Elle rappelle que Nicolas Genaud, architecte DPLG, a été nommé maître d'ouvrage du projet pour une étude plus détaillée des projets ainsi que pour assurer le suivi



Mairie de Chenon 1 Route des Jonquilles 16460 Chenon

Tél : 05.45.22.52.77

E mail : mairie@chenon16.fr

des dossiers et des travaux ; le document unique valant acte d'engagement et cahier des charges particulières administratives a été signé le 26 juin 2024.

016-211600952-20250411-2025_17ABROG-DE

Recu le 23/04/2025

Des diagnostics ont été réalisés et des études menées. Les plans du projet de réhabilitation énergétique, intégrant le résultat des études, et le coût financier des travaux ont été présentés en conseil, lors de la séance du 8 novembre 2024.

A ce stade d'avancement le cabinet d'architecte estime :

- Les travaux (HT) à	247 500 €
- Les honoraires (HT) de l'équipe maîtrise d'œuvre, bureau de contrôle, CSPA et DAAT à	<u>41 365 €</u>
Sous-Total	288 865 €
Autres prestations de services (HT) :	
- Assistance ATD16, publicité	3 000 €

Soit,	
Montant Global HT	291 865 €
TVA 20%	<u>58 373 €</u>
Montant Global TTC	350 238 €

En sus, par mesure de prudence, un taux de marge de tolérance études, de tolérance travaux de 5% et un taux de révision des prix de 5% sur le montant prévisionnel des travaux ainsi majorés et des honoraires sont à provisionner.

Considérant les travaux complémentaires présentés en conseil municipal le 8 novembre 2024 et le dépassement du budget initialement prévu pour l'opération qu'ils induisent,

DECIDE,

- D'abroger la délibération 2024.28 du 13 décembre 2024
- De poursuivre le projet de la réalisation du projet de rénovation thermique de la salle des fêtes,
- D'approuver la nouvelle enveloppe financière prévisionnelle et les taux de révision pour aléas,
- De solliciter, à ce titre, toutes les subventions ou aides financières mobilisables, notamment auprès des services de l'Etat, du Conseil Départemental, et de la Région nouvelle Aquitaine,



Mairie de Chenon 1 Route des Jonquilles 16460 Chenon

Tél : 05.45.22.52.77

E mail : mairie@chenon16.fr

AR Prefecture

016-211600952-20250411-2025_17ABROG-DE
Reçu le 23/04/2025

- ~~D'autoriser Madame le Maire~~ à signer tout document relatif à ces demandes de subventions, et tous les documents nécessaires à l'exécution du présent projet.

- De prévoir l'inscription des crédits nécessaires à la réalisation de l'opération,

Pour : 7 Contre : 0 Abst : 0

Fait et délibéré à Chenon les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de Confolens le 23 avril 2025.

Le Maire
Martine MAINGUET



Mairie de Chenon 1 Route des Jonquilles 16460 Chenon

Tél : 05.45.22.52.77

E mail : mairie@chenon16.fr

AR Prefecture

016-211600952-20250411-2025_17ABROG-DE
Reçu le 23/04/2025